

Image not found or type unknown



Renseignement pour compromis de vente

Par **Daddydesh**, le **15/05/2019** à **22:19**

Bonjour, pour rediger le compromis de l'appartement que nous achetons, l'agence nous demande nos salaires et nos prêts en cours, je trouve cela très intrusif, sachant que je leurs ai fourni un accord de principe de ma banque. Elle me dit qu'un notaire m'aurait aussi demandé ces informations, est-ce vrai ? Dois je fournir ces informations ? Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **15/05/2019** à **23:33**

Bonjour

Il est compréhensible qu'un vendeur veuille s'assurer de la capacité de son acquéreur à acheter, mais ce n'est en aucun cas une obligation.